



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage (glissement de terrain).

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 juin 2019, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 215-19 et intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 191-17* ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 juillet 2019, à 19h00 au centre communautaire (1025, rue Hébert). L'objet de cette assemblée est la modification de notre règlement de zonage. Au cours de cette assemblée, Léo LeBlanc, maire suppléant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, sis au 1055, rue Richard, du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30.
4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Wenceslas ce 28 juin 2019.

Carole Hélie

Carole Hélie,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 431 DU CODE)

Je, soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, à l'endroit désigné par le conseil, entre 10h00 et 13h00, le 28^e jour de juin deux mille dix-neuf ainsi qu'une publication sur le site Web.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour de juin 2019.

Carole Hélie

Carole Hélie,
Directrice générale / secrétaire-trésorière